

Taux de chômage annuel de branche

La DADS (Déclaration annuelle de données sociales) permet de diviser les salariés d'une branche en deux catégories :

- ▶ ceux ayant connu une période de chômage indemnisé au cours de l'année considérée ;
- ▶ ceux n'ayant pas connu de période de chômage indemnisé au cours de l'année considérée.

Il est donc possible de calculer le « taux de chômage annuel de branche » par le ratio :

$$\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisé en 2010}}{\text{Effectif total des salariés de la branche}}$$

Ce ratio permet de mesurer le chômage indemnisé dans une branche et de caractériser les salariés qui ont eu une ou plusieurs période de chômage indemnisé.

La notion « taux de chômage annuel de branche » se distingue de celle utilisée par Pôle Emploi « taux de chômage » qui compte le nombre de demandeurs d'emploi à une date donnée pour un métier donné.

Les données contenues dans ce document sont issues de l'échantillon au 12^e produit par l'Insee, à partir de la DADS 2010 pour les salariés des études d'huissiers de justice¹. Comme toute donnée issue d'un échantillon, elles doivent être interprétées en tenant compte d'une marge d'erreur d'environ 5 %.

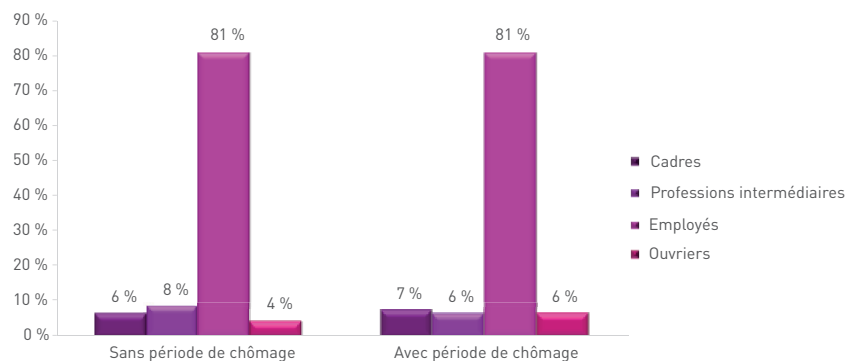
Clé de lecture :

dans la catégorie « cadres », 90 % des salariés n'ont pas connu de période de chômage et 10 % en ont connu.

▶ Chômage annuel pour chaque catégorie sociale

	Sans période de chômage		Avec période de chômage		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Cadres	564	90 %	60	10 %	624	100 %
Professions intermédiaires	804	94 %	48	6 %	852	100 %
Employés	7 824	92 %	684	8 %	8 508	100 %
Ouvriers	432	90 %	48	10 %	480	100 %
Total / moyenne	9 624	92 %	840	8 %	10 464	100 %

▶ Chômage annuel par catégorie sociale



¹ Pour une information complète sur la source des données utilisées – DADS 2010 – et la définition des indicateurs, le lecteur est prié de se reporter au document principal : chômage des salariés des professions libérales.

Clé de lecture :

30 % des salariés sans période de chômage ont moins de 35 ans, 41 % entre 30 et 50 ans et 29 % plus de 50 ans.

► Chômage annuel par tranche d'âge

	Moins de 35 ans	35-50 ans	50 ans et +	Total
Sans période de chômage	30 %	41 %	29 %	100 %
Avec période de chômage	64 %	31 %	4 %	100 %
Ensemble des salariés	33 %	41 %	27 %	100 %

Clé de lecture :

65 % des salariés sans période de chômage travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés et 35 % dans une entreprise de plus de 10 salariés.

► Chômage annuel par taille d'entreprise

	Moins de 10 salariés	Plus de 10 salariés	Total
Sans période de chômage	65 %	35 %	100 %
Avec période de chômage	54 %	46 %	100 %
Ensemble des salariés	64 %	36 %	100 %

Clé de lecture :

parmi les salariés en CDD 57 % n'ont pas eu de période de chômage et 43 % en ont eu.

► Chômage annuel par type de contrat de travail

	Sans période de chômage	Avec période de chômage	Total
CDD	57 %	43 %	100 %
CDI	95 %	5 %	100 %
Moyenne	92 %	8 %	100 %

Clé de lecture :

17,1 % des salariés ayant eu une période de chômage ont cumulé moins de trois mois de durée de contrats de travail.

► Durée des contrats de travail des salariés ayant connu une période de chômage

Durée des contrats de travail	Avec période de chômage
Moins de 3 mois	17 %
3 - 6 mois	39 %
6 - 9 mois	26 %
9 mois et plus	19 %
Total	100 %